

Metz, le 4 décembre 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Gaëlle DELACAUCHY
Tél : 03 87 34 83 50
E-mail : gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire de Zoufftgen
88 rue Principale
57330 ZOUFFTGEN

OBJET : Ouvrage de la RD56 -Porter à connaissance – Avis de recevabilité
N° DIOTA – 230622-071637-326-001

RÉF. : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\0-OH CD57\
ZOUFFTGEN\PAC

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R. 214-40 du code de l'environnement déposé par le Département de la Moselle concernant les travaux sur l'ouvrage de la RD56, est recevable.

Le projet prévoit la réalisation d'un enrochement liaisonné par du béton en remplacement des murs en aile initialement prévus dans le dossier de déclaration loi sur l'eau.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé au Département de la Moselle valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER